

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 6 AVRIL 2015

SOMMAIRE

- 1) En total désaccord
- 2) Les arcanes de l'islam
- 3) Le programme du FN
- 4) Une France sans arabes pour Sarko !
- 5) Les comptables FN dans le collimateur



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Congrès PS: vers un rassemblement des plus à gauche



Christian Paul, Laurent Baumel et Jérôme Guedj, à La Rochelle en août. (Photo Xavier Leoty.AFP)

A une semaine du dépôt des motions pour le congrès de Poitiers, les sensibilités socialistes en désaccord avec la politique économique du gouvernement se rapprochent.

Contrairement aux écologistes, eux étaient à huis clos. Les socialistes les plus à gauche du PS se retrouvaient eux aussi ce samedi à l'Assemblée nationale pour tenter de se mettre d'accord sur un texte commun d'ici le conseil national de la semaine prochaine, étape importante vers le congrès de Poitiers début juin. Et à les voir la mine réjouie et prendre ensuite un café ensemble, on peut facilement parier qu'ils réussiront à constituer une large motion de gauche, opposée à celle du premier secrétaire sortant, Jean-Christophe Cambadélis, qui compte réunir des amis de Martine Aubry à ceux de Manuel Valls en passant par les fidèles de François Hollande.

«Ça avance bien!» se contentaient de glisser les responsables. Leur union, dont les contours sont déjà dessinés depuis la formalisation du collectif «Vive la gauche» lors de l'université d'été 2014 du PS à La Rochelle, rassemblerait ainsi l'aile gauche actuelle (portée par Emmanuel Maurel, Marie-Noëlle Lienemann et Jérôme Guedj), les proches de l'ex-ministre Benoît Hamon, ceux d'Arnaud Montebourg, des ex-strauss-kahnien comme le député Laurent Baumel et quelques proches de Martine Aubry refusant d'aposer leur signature avec ceux qui défendent la politique du gouvernement. «On a jusqu'à mardi pour tomber d'accord», explique un des acteurs, précisant qu'ils auront une nouvelle réunion... en même temps que les amis de Martine Aubry.

Car au-delà d'un texte d'orientation et de formules communes à trouver sur la politique économique qu'ils voudraient voir menée par la gauche ou le rapport avec l'Europe, ces responsables socialistes vont devoir tomber d'accord sur un ou une leader. Une «motion» nécessite ainsi un premier signataire. Benoît Hamon s'y verrait bien. Emmanuel Maurel, déjà en piste la dernière fois face à Harlem Désir aussi. D'autres sont aussi en lice: Christian Paul, Laurent Baumel, Guillaume Balas (proche de Hamon), Jérôme Guedj ou encore l'ex-ministre Aurélie Filippetti. «Il y a plusieurs scénarios possibles, dit l'un d'eux. Nos critères, ce sera "efficacité et consensus". On veut que ça se termine par une task force dans lequel le premier signataire ait un statut moins monarchique». Un blocage est déjà levé: l'opposition entre

Emmanuel Maurel et Benoît Hamon s'est apparemment estompée. «On s'est mis d'accord», confie le premier. Sur quoi? Réponse mardi.

liberation.fr-Lilian ALEMAGNA

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Islam: Bernard Godard détaille l'échec de l'Etat et des institutions musulmanes

Par Lucie Delaporte et Carine Fouteau

Les arcanes de l'islam de France n'ont pas de secret pour Bernard Godard, fonctionnaire au bureau des cultes du ministère de l'intérieur pendant quinze ans. Alors que se tient du 3 au 6 avril au Bourget la « rencontre annuelle des musulmans » organisée par l'UOIF, Mediapart l'a interrogé sur les liens entre pouvoirs publics et organisations représentatives de l'islam.

Il a été pendant plus de quinze ans le « monsieur Islam » du ministère de l'intérieur. Au bureau des cultes, Bernard Godard a pesé sur l'organisation institutionnelle de la deuxième religion de France, en nombre de pratiquants. Son livre La Question musulmane en France, paru en février chez Fayard alors qu'il quittait le ministère, l'a fait sortir de l'ombre. Homme discret, il connaît par cœur les acteurs de l'islam, leurs préoccupations et les polémiques que la visibilité des musulmans suscite. Le bilan de cet ex-insider est sans appel : les pouvoirs publics ont échoué à créer les structures susceptibles de permettre à cette communauté de se faire entendre. Elle-même n'a pas su inventer ses propres outils de représentation.

Arrivé à ce poste sous l'ère Jospin, ce diplômé de l'Institut national des langues et civilisation orientales (Inalco), passé par les Renseignements généraux, avec lequel Mediapart s'est entretenu, a pu observer avec précision les mutations de

l'islam et son enracinement dans la société française au cours des quarante dernières années. Dans son ouvrage, il fait un état des lieux détaillé des différents courants et de leurs relations avec l'État.



Il relate comment la sphère institutionnelle a été bousculée par l'émergence d'associations plus revendicatives, comment Internet a rebattu les cartes, comment certains imams se sont vu reprocher leur « tiédeur » par des musulmans se référant à une interprétation littéraliste du Coran.

Ce poste au bureau des cultes, d'autant plus intéressant qu'il s'inscrit dans le contexte français d'un État laïc et centralisateur, lui a aussi offert une vue imprenable sur l'action, ou les velléités d'action, des ministres de droite et de gauche qui se sont succédé place Beauvau. Après avoir accompagné la création du Conseil français du culte musulman (CFCM) en 2003, sous la houlette de Nicolas Sarkozy, il a dû constater les méandres dans lesquels cette institution a sombré.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 2012 n'a rien changé. Après les attentats de Paris de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et le supermarché casher, le premier ministre a annoncé la tenue d'une consultation visant à réorganiser le culte musulman. Selon Bernard Godard, les leçons de l'échec n'ont pas été tirées. Les récentes déclarations de Manuel Valls, qu'il qualifie de « néo-républicain », le laisse sceptique. « La pire des choses est de lancer ce genre de propositions à chaud.

On peut craindre que ce ne soit de la pure communication politique », affirme-t-il, redoutant que le CFCM, faute de relais, ne reste le « centre de gravité » et que l'État continue de vouloir tout contrôler. « À part la sécurisation des lieux de culte, ajoute-t-il, le premier ministre n'a pas annoncé grand-chose. Si tout cela se résume à se réunir deux fois par an, on peut légitimement se poser des questions... »



La gauche, selon lui, doit s'interroger urgemment sur le rendez-vous manqué de 2012 : « On sortait de cinq années d'enfer pour les musulmans. Il fallait alors avoir un discours clair, un nouveau cap politique. Le gouvernement a juste répondu laïcité, sécurité. » Avant d'entreprendre quoi que ce soit, les raisons profondes de l'échec du CFCM doivent être comprises. Son analyse est sans concession. Le fait qu'il ait été lui-même aux premières loges lui donne un relief particulier.

Aux côtés de Jean-Pierre Chevènement, Bernard Godard est l'artisan d'une institution représentative de l'islam, qui deviendra quatre ans plus tard le CFCM. Officiellement créée en mai 2003 par Nicolas Sarkozy alors ministre de l'intérieur sous la présidence de Jacques Chirac, elle est censée permettre un dialogue entre l'État et les musulmans de France. Lancée à l'issue de plusieurs années de tractations, elle est conçue à l'image du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) pour les juifs.

Pendant deux ans, raconte-t-il, l'institution fonctionne tant bien que mal autour du « tripode » constitué par la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), dominée par les Marocains, la Mosquée de Paris d'obédience algérienne et l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) liée aux Frères

musulmans. Mais, dès 2005, elle s'enlise dans d'interminables luttes de pouvoir. La concurrence algéro-marocaine prend rapidement le pas sur le reste.

De leur côté, les pouvoirs publics sont « obsédés par la représentativité de la nouvelle institution ». Ils veulent un interlocuteur fiable. Pour cela, ils s'engagent dans l'organisation d'un vote complexe. Les mosquées choisissent des délégués qui eux-mêmes élisent les membres de la structure centrale. Cette organisation rigide ne correspond en rien à la réalité du terrain. Alors que l'islam se développe à l'échelon local, les structures fédératives, toutes liées aux pays d'origine, acquièrent, avec ce système, trop de pouvoir par rapport à leur influence réelle dans les mosquées. Seule l'UOIF tente de représenter les revendications des petites structures de base, estime-t-il, mais cela ne dure pas en raison de l'« apesanteur des appareils ».

Halal, aumônerie, formation des imams, pèlerinage... En plus de dix ans, les questions intéressant les musulmans sont insuffisamment traitées, regrette l'auteur, qui n'observe qu'une avancée notable : en plus de l'aumônerie pénitentiaire qui existait déjà, la création des aumôneries militaires et de la santé. Mais, tempère-t-il, « cela a été le prix pour la loi de 2004 » (interdisant le port des signes religieux à l'école).

Dans un premier temps, les pouvoirs publics sont satisfaits. « L'État y trouve son compte dans la mesure où il peut adresser ses vœux annuels au “culte musulman” et où le CFCM sait produire des communiqués convenables en réaction à l'actualité », analyse-t-il. Mais, progressivement, ils se rendent compte que l'institution qu'ils ont créée est déconnectée des préoccupations des musulmans vivant en France. Affranchi de son devoir de réserve, Bernard Godard tacle les dirigeants qui ont trusté les places de représentants. « Ils ne veulent pas céder leurs sièges », dit-il aujourd'hui sans épargner l'actuel président Dalil Boubakeur – « Il est là parce qu'il fait plaisir aux non-musulmans » – ni le « réseau ectoplasmique » de la Grande Mosquée de Paris.

Signe patent que le CFCM n'est plus qu'une coquille vide, ses adhérents rechignent à payer leur part. Sur la certification du halal, sur la formation des imams, « ce sont à elles de prendre des initiatives, pas aux pouvoirs publics qui peuvent les aider dans leur tâche ».

«Le CFCM est enferré dans des querelles de pouvoir»

Pourtant, les besoins de réforme s'avèrent de plus en plus criants au cours de cette période de crispation autour de l'islam qui voit naître et s'affronter différents courants idéologiques. Bernard Godard en fait la typologie. La nébuleuse « identitaire », avec un socle à l'extrême droite, est la première à instrumentaliser la peur de l'islam, avec des figures telles que l'essayiste René Marchand, théoricien de l'« islamisation de l'Europe ». Elle se fonde « sur le postulat éculé de l'absence de séparation entre le politique et le religieux en islam » et donc sur le supposé impossible respect de la laïcité pour les musulmans. Au centre des campagnes du Front national, elle fait des émules à l'UMP.

« La création d'un ministère de l'identité nationale en 2007, l'activisme d'un courant nettement “identitaire” au sein de l'UMP, la Droite populaire, la place stratégique prépondérante que va occuper à l'Élysée le conseiller de Nicolas Sarkozy, Patrick Buisson, vont “libérer” une parole dont les milieux d'extrême droite, auparavant plus circonspects, vont faire leur fonds de commerce », écrit l'auteur dans son ouvrage.

Parallèlement, l'influence dans le débat public des « néoconservateurs français », atlantistes et libéraux comme Ivan Rioufol, Elisabeth Lévy, André Glucksmann ou Pierre-André Taguieff, se fait de plus en plus sentir, notamment après le 11 septembre 2001. Leur référence est l'historien Bernard Lewis, inventeur avant Samuel Huntington du « choc des civilisations ». « Leur point commun, estime-t-il, est une dénonciation des concessions accordées à l'islam tant du point de vue intérieur – en particulier du fait de la naïveté de la société française face au “double jeu” que mèneraient les responsables religieux musulmans pour imposer subrepticement un certain nombre de pratiques inconciliables avec la tradition laïque – qu'au niveau extérieur face au danger islamiste. »

Les frontières ne sont pas toujours étanches avec le « clan des républicanistes ». Au nom de la laïcité « émancipatrice », ce dernier regroupe les partisans d'une discrétion voire d'une invisibilité de la religion dans l'espace public. À ce titre, le combat contre le voile à l'école en 2004 devient rapidement central pour eux. Dans les médias, la journaliste Caroline Fourest est l'une de ses porte-parole. Dans le champ politique, Manuel Valls en

est un représentant revendiqué, comme en témoignent ses prises de position dans l'affaire Baby-Loup, au cours de laquelle il défend publiquement la directrice de la crèche contre l'employée voilée licenciée.

En même temps, Bernard Godard assiste aux transformations de la lutte contre l'islamophobie. Face à la hausse des actes antimusulmans, les acteurs changent. De nouvelles associations voient le jour, prenant le relais des instances institutionnelles inopérantes. Leurs approches et leurs visées sont parfois très éloignées, voire totalement opposées les unes aux autres. À gauche, le développement de l'islam « dans les quartiers » ne laisse pas indifférent certains mouvements.

Dès 2001, rappelle Bernard Godard, la LCR s'interroge sur la proximité avec la critique anti-impérialiste portée par des associations « fréristes ». L'auteur exhume un texte interne de ce parti, où est clairement posée la nécessité de défendre les citoyens musulmans contre l'islamophobie car « dans ces luttes, il peut être possible de convaincre de jeunes islamistes que les idées révolutionnaires répondent infiniment mieux à leur besoin de lutter contre l'impérialisme ».

Une association comme le Comité contre le racisme et l'islamophobie (CRI), dirigé par Abdelaziz Chaambi, est issue de cette mouvance issue de l'extrême gauche lyonnaise. Les Indigènes de la République qui organisent en 2010 des « états généraux de l'islamophobie et de la négrophobie » s'inscrivent eux aussi dans ce courant – qualifié d'« islamo-gauchiste » par le fonctionnaire – selon lequel l'islamophobie perpétue les réflexes racistes de l'empire colonial. « Un peu de Foucault, un peu de Gramsci. Ils sont dans la concurrence victimaire », tranche Bernard Godard.

Passé de l'extrême gauche à l'extrême droite, le polémiste Alain Soral a lui aussi tenté une OPA sur la lutte contre l'islamophobie, mais avec cette fois une conception complotiste où l'axe « américano-sioniste » serait le véritable ennemi à combattre. Fondé par des militants proches de l'UOIF, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) occupe quant à lui le terrain laissé à l'abandon par le CFCM, notamment dans la production de chiffres.

Née de la société civile, cette exigence d'avoir des outils fiables pour mesurer l'évolution des actes antimusulmans contraint l'État à réagir. La mise en place d'une nomenclature devient une mission centrale, déléguée à Bernard Godard. Les pouvoirs publics français, pourtant épris de statistiques, sont d'abord réticents, se souvient-il. Brice Hortefeux, alors ministre de l'intérieur, ne se décide à signer un accord-cadre avec le président du CFCM, Mohammed Moussaoui, le 17 juin 2010, que pour donner des gages à cette institution qui a vu d'un mauvais œil la résolution examinée un mois plus tôt par le Parlement, affirmant que le port du niqab est contraire aux valeurs de la République. Le projet est de convenir d'un mode de recension à l'image de ce qui se fait depuis des années entre le Service de protection de la communauté juive (SPCJ) et la place Beauvau.

Jusqu'à là sont pris en compte les actes antisémites, racistes et xénophobes : aucune attention particulière n'est portée aux actes antimusulmans. Au ministère, les données sont fondées sur les plaintes et mains courantes déposées auprès des services de police. Une personnalité du CFCM, Abdallah Zekri, est choisie pour faire le go-between avec le bureau du culte. Il crée, à cette fin, l'Observatoire de l'islamophobie, mais cette structure, selon l'expert, ne parvient pas à faire remonter des données fiables. Le CFCM est « enferré dans des querelles de pouvoir », indique-t-il.

Malgré cette difficulté, le ministère ne cherche pas à travailler avec le CCIF, alors même que cette association, créée en 2004, est dotée d'un service juridique compilant des éléments statistiques. Mais ces derniers sont repoussés pour deux raisons. Ils sont tout d'abord jugés trop larges car ils comptabilisent l'ensemble des incidents signalés, y compris ceux ne se traduisant pas par une plainte. Les agents de l'État, par ailleurs, ne savent pas comment traiter les événements mettant en cause les pouvoirs publics eux-mêmes.

Le bureau des cultes se contente par conséquent d'exploiter ses propres statistiques recouvrant les profanations de cimetières, les attaques contre les mosquées et les insultes contre les musulmans considérés comme pratiquants. De peur de susciter des polémiques « inutiles » susceptibles de freiner les évolutions en cours, il recommande d'utiliser l'expression « actes à caractère antimusulman » plutôt qu'« actes islamophobes ».

Deux catégories de chiffres sont publiées en parallèle, ceux du CCIF et ceux de l'État. Les uns et les autres augmentent au fil des ans, sans se rejoindre jamais, ce qui participe à créer du ressentiment de la part des populations victimes de violences.

En quinze ans, Bernard Godard a aussi vu le rapport à l'islam des nouvelles générations évoluer. Filière halal, normes vestimentaires, finance islamique : un « islam identitaire » fondé sur un mode de vie conforme à la religion se développe parmi les jeunes issus des deuxième et troisième générations à partir des années 1980-90. Une personnalité telle que Tariq Ramadan, incitant les musulmans nés en France à participer à la vie citoyenne, tout en portant haut leur identité, est et reste à cet égard centrale pour cette population.

Plus récemment, il assiste à l'essor de ce qu'il qualifie d'« islam de rupture ». En quelques années, la mouvance salafiste gagne en puissance, non seulement dans les grandes agglomérations mais aussi dans des villes de taille moyenne. Marqué par une lecture littérale du Coran, cet islam fondamentaliste, qui recouvre des réalités diverses, se développe à partir des années 2000. Fondé sur le rejet d'un islam porté par les Frères musulmans, lui-même en rupture par rapport à l'islam culturel des parents, il est le fait de jeunes Français issus de l'immigration, trentenaires, cherchant à affirmer leur identité dans un pays où ils se sentent exclus. C'est cet islam qui, depuis quelques mois, focalise l'attention des services du ministre de l'intérieur.

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Le «ni droite ni gauche» du FN est-il tenable ?

Dominique ALBERTINI



La présidente et le numéro deux du FN, Marine Le Pen et Florian Philippot à Forbach, le 7 mars. (Photo Jean-Christophe Verhaegen. AFP)

S'il veut conquérir l'électorat de l'UMP, le parti pourrait devoir repenser certaines mesures économiques impopulaires à droite.

Sortir de l'euro ? Deux sympathisants du FN sur trois y sont favorables, selon un sondage Ifop publié vendredi. Un chiffre considérable, si on le rapporte aux 15% de sympathisants UMP se prononçant dans le même sens. Cet écart entre les sympathisants UMP et FN se retrouve sur d'autres questions économiques. Les premiers sont 78% à souhaiter la fin des 35 heures, contre seulement 51% chez les seconds. Le retour de la retraite à 60 ans a la faveur de 84% des frontistes, mais de 49% à peine des partisans de l'UMP. La suppression de l'ISF est approuvée par la moitié de ces derniers, mais par moins d'un sympathisant FN sur trois. Les deux camps sont en revanche beaucoup plus proches sur les thématiques migratoires et identitaires : à 90% et plus, ils souhaitent chacun une réduction drastique du nombre d'immigrés entrant en France et l'interdiction du voile islamique à l'université.

Ces chiffres résonnent avec un dilemme interne au Front national, entre partisans d'une ligne «ni de droite ni de gauche» et tenants d'un ancrage à droite du parti. Pour les premiers, il faut mettre l'accent sur les thématiques économiques et sociales afin de crédibiliser le FN, de répondre aux attentes matérielles des catégories populaires et de convaincre d'anciens électeurs de gauche. Incarnée principalement par l'ex-chevénementiste Florian Philippot, cette ligne est aujourd'hui

dominante au Front national. Ses partisans se prévalent de l'excellente dynamique qui porte le mouvement depuis la présidentielle de 2012.

Ses adversaires redoutent cependant qu'elle n'éloigne du FN une partie importante des électeurs de l'UMP, plus libéraux économiquement et plus susceptibles d'être séduits par les thématiques sécuritaires et identitaires. Un autre chiffre de l'enquête Ifop pourrait renforcer cette ligne : si l'idée d'une sortie de l'euro reste majoritaire parmi les sympathisants FN, leur niveau d'adhésion à celle-ci est le plus bas depuis près de cinq ans. En septembre 2012, ils étaient encore 78% à souhaiter que la France retrouve une devise nationale. Consciente de cette tendance, Marine Le Pen insiste dorénavant sur la survivance de l'euro comme «monnaie commune», coexistant avec les différentes monnaies nationales.

Un FN «d'extrême gauche» ?

Plus ou moins ouvertement, ces «droitiers» ont donné de la voix dans la foulée des élections départementales, jugeant que celles-ci confirmaient leur théorie. Selon des enquêtes Ifop et Opinion Way, lors de duels de second tour entre gauche et FN, la plus grande partie des électeurs UMP ont respecté le «ni ni» prôné par leur parti en s'abstenant ; entre 22% et 27% seulement se sont déplacés pour voter FN. Un mauvais report qui contribue à expliquer que le FN n'ait remporté que 6,5% de ses duels face à la gauche – ce qui est toujours mieux que les 0,6% de duels gagnés contre la droite. Durant la campagne, Nicolas Sarkozy avait régulièrement comparé le programme économique du FN à celui de «l'extrême gauche». Questionnés sur leur différence avec le parti lepéniste, la plupart des cadres de l'UMP évoquent en premier lieu les questions européennes.

Le débat s'est surtout fait entendre en périphérie du Front national, notamment dans les milieux identitaires. «Le FN, qui joue sur du velours sur l'identité et la sécurité, a tendance à délaisser ces thèmes porteurs au profit d'un discours économique, dont certains aspects sont de véritables repoussoirs pour l'électorat de droite», a jugé l'ex-cadre frontiste Jean-Yves Le Gallou sur le site Boulevard Voltaire. Quant à Guillaume de Thieulloy, représentant de la mouvance catholique traditionaliste, il fustige «l'insistance démagogique sur le maintien de l'Etat-providence de la part des dirigeants du FN».

En interne, le clivage recoupe les sensibilités et parcours personnels des cadres, mais aussi des questions territoriales. En 2013, une étude de l'Ifop pour Le Monde avait souligné les attentes différentes des électeurs «nordistes» et «sudistes» du FN. Soudés par la dénonciation de l'assistanat, de l'immigration et de l'insécurité, ces publics divergent cependant sur les questions économiques et sociales. L'électorat nordiste, plus populaire, se montre plus sensible à des mesures inspirées de la gauche ; celui du sud, plus riche en retraités, CSP+ et travailleurs indépendants, est aussi plus libéral en matière économique.

Vers un virage ?

Les cadres locaux du FN s'adaptent d'ailleurs à ces contextes territoriaux en modulant leurs discours. «Il faut continuer à être ni de droite ni de gauche, martèle Bruno Bilde, conseiller de Marine Le Pen et collaborateur de Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Avec cette ligne, on l'emporte face à la gauche sur des terres populaires.» Discours très différent du côté d'Hervé de Lépinau, suppléant de la députée du Vaucluse Marion Maréchal-Le Pen et nouveau conseiller départemental de ce territoire sudiste : «Moi, je suis de droite. Nous sommes sur la même ligne que le RPR des années 80. Cela fait mouche chez des électeurs UMP qui souhaitent que la droite se “virilise” un peu.» Les bons résultats du FN et l'unité de son électorat sur les fondamentaux rendent soutenables ces contradictions internes. Mais jusqu'à quand ?

«La ligne “ni droite, ni gauche” permet au FN de réaliser d'excellents scores lors des premiers tours, juge le politologue Joël Gombin, membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la fondation Jean-Jaurès. En revanche, elle handicape sa capacité à gagner lors du second tour. Si le FN veut s'emparer du pouvoir d'Etat, il doit obtenir les voix de l'ensemble du bloc des droites, largement majoritaire. Or, sa progression y est limitée par un programme économique et européen peu populaire à droite. La question pour Marine Le Pen est : à quel moment amorcer un virage à droite dans son discours ? Et comment ne pas perdre l'électorat du nord et du nord-est dans l'affaire ?»

Car si la ligne «ni droite ni gauche» est arrivée à maturité dans certains endroits, elle donne à peine ses premiers fruits dans d'autres. «Ce discours m'a paru bizarre pendant longtemps, mais je le vois fonctionner aujourd'hui», confesse un cadre de l'ouest de la France, de tradition plutôt droitiste. La présidentielle de 2017 sera le grand

test de cette stratégie.

liberation;fr-Dominique ALBERTINI

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Laïcité, menu de substitution : au fond, Sarkozy rêve d'une France sans musulmans



Par Zair Kedadouche
Haut fonctionnaire

En se prononçant contre le menu de substitution dans les cantines scolaires, Nicolas Sarkozy a provoqué une levée de boucliers jusque dans son propre parti. Pour Zaïr Kedadouche, président de l'association "Intégration France" et auteur de "Citoyens contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations", il se venge une fois encore de 2012.

Édité par Henri Rouillier



Nicolas Sarkozy à Asnières-sur-Seine, le 24 mars 2015 (T. SAMSON/AFP).

Si la laïcité française de 1905 est un des biens les plus précieux pour les citoyens de France, cette laïcité revêt une importance particulière pour les musulmans qui ont le privilège et la chance d'être protégés, de pouvoir se revendiquer en toute liberté comme athée, agnostique, libre de croire

ou ne pas croire en un Dieu.

La laïcité, le souffre-douleur de la droite Sarkozy

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, la laïcité a été, de près ou de loin, le principe constitutionnel le plus instrumentalisé par nos responsables politiques de droite comme de gauche : du droit de vote pour les étrangers proposé en 1981 par le candidat François Mitterrand (80e proposition) repris en 2012 par le candidat François Hollande (50ème proposition, p. 33 du document), en passant par les dérapages sur la question de l'islam et de la République, l'identité nationale avec la création en 2007 du funeste ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, la place de la colonisation, de l'esclavage et de l'histoire de l'immigration dans notre histoire de France.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy étant celui qui a suscité le plus de controverses, en cherchant à politiser l'histoire et en particulier celle de l'immigration, de la laïcité et de l'islam. C'est Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur en charge des cultes qui déclarait que "l'accroissement du nombre de musulmans pose problème"... Ou encore Jean-François Copé, qui n'hésitait pas à exploiter une histoire de pains au chocolat volés par des enfants musulmans pour obliger d'autres enfants à respecter le ramadan. Sans oublier les délires de la ligne politique choisie par Patrick Buisson, le "marionnettiste", tant son influence à l'Élysée était grande.

Je rappelle que Patrick Buisson, le gourou de l'Élysée, avait fait du thème de l'immigration, de l'étranger, de l'identité nationale et de l'assimilation, le moteur de la campagne présidentielle de 2012, mais aussi le repoussoir électoral chez de nombreux citoyens musulmans, menant ainsi Nicolas Sarkozy à sa propre défaite, sur sa propre stratégie.

Il appelle de ses vœux le communautarisme

Tel un récidiviste, il vient récemment d'apporter son soutien au maire de Chalon-sur-Saône, soi-disant au nom de la défense des valeurs de la République et de la laïcité. L'ancien président de la République Nicolas Sarkozy s'est dit "opposé aux repas de substitution dans les cantines scolaires", supprimant ainsi le choix de menus sans porc dans nos écoles communales.

Pour seule solution, l'ancien président propose que ces élèves s'inscrivent "dans des écoles musulmanes privées sous contrat". Au fond, Nicolas Sarkozy veut favoriser le communautarisme, en regroupant les enfants selon leur origine et religion, remettant en cause un des piliers du vivre ensemble.

Ce que je trouve de plus injuste et incohérent (car impossible matériellement), c'est que Nicolas Sarkozy sait très bien que l'offre de quelques dizaines d'écoles privées musulmanes sous contrat ne permettraient pas d'accueillir ces milliers d'élèves.

On ne peut que saluer le courage de certains leaders de droite qui refusent la proposition de Nicolas Sarkozy. Au moment où la République a besoin de calme, sérénité, sagesse, cohésion nationale, il cherche à nouveau à stigmatiser, diviser, confronter, imposer des idées qui ne vont pas dans le sens du vivre-ensemble.

Une vengeance ?

Cette prise de position lors des élections départementales et dans le contexte inquiétant des incidents qui ont touché la France lors des attentats terroristes et antisémites à Paris, démontre que le président de l'UMP n'a pas changé. Il reste dans la stigmatisation d'une catégorie de citoyens français : les musulmans.

Aveuglés par la menace du FN et pour des raisons électoralistes, certains parlementaires voulaient déjà en 2005 légiférer sur la réécriture de l'histoire à la place des historiens, en reconnaissant dans les programmes scolaires "le rôle positif de la colonisation". Il aura fallu toute la sagesse et l'autorité du président Jacques Chirac pour nous sauver du déshonneur.

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, lors du 10ème anniversaire de l'aumônerie musulmane aux armées (créée en 2006 par Jacques Chirac) a rappelé l'engagement pour la France depuis plus de deux siècles de nos compatriotes de confession ou de culture musulmane.

À ce titre, on a envie de demander à Nicolas Sarkozy si ses récentes sorties ne seraient pas la manifestation d'une vengeance envers les Français issus de l'immigration qui, par leur vote massif en faveur de François Hollande, l'ont renvoyé après les élections présidentielles de 2012.

"Parlez avec la plus grande réserve"

Nicolas Sarkozy, prenez un moment en ayant par exemple une pensée pour les 70.000 morts musulmans de 14-18. Je vous rappelle que c'est encore Jacques Chirac qui est allé en 2006 à Verdun pour inaugurer le mémorial de Douaumont en la mémoire de ces soldats musulmans morts pour défendre la patrie.

À tous ces morts pour la patrie et la défense de nos valeurs de la République, on ne demandait pas leur religion.

Pour conclure, je vous invite à relire la lettre de Jules Ferry aux instituteurs en novembre 1883, "parlez aux élèves avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge".

Monsieur l'ancien Président, vous aussi, "parlez avec la plus grande réserve".

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Financement du FN : les comptables dans le viseur des juges

Par Karl Laske et Marine Turchi

Contrevenant aux règles professionnelles, le commissaire aux comptes du FN et de Marine Le Pen, Nicolas Crochet, a salarié le vice-président du parti et plusieurs cadres frontistes en 2012, tout en certifiant les comptes de plusieurs prestataires au cœur de l'enquête judiciaire. Le cabinet de l'expert-comptable a été récemment perquisitionné.

«C'est normal que les enquêteurs fassent des vérifications. Si l'on trouve quelqu'un de noyé dans votre baignoire, on va vous poser des questions », ironise Jean-François Jalkh, vice-président du Front national en charge des affaires juridiques et secrétaire général de l'association de financement Jeanne. Chargés de l'enquête sur le financement des campagnes du Front national, ouverte en avril 2014, les juges Renaud Van Ruymbeke et Aude Buresi ont orienté leurs investigations sur les cabinets d'experts-comptables qui ont certifié les comptes de campagne du FN, ainsi que ceux de Jeanne. Selon un haut responsable du Front national joint par Mediapart, le cabinet d'experts Amboise Audit, géré par Nicolas Crochet, a ainsi été récemment perquisitionné.

L'enquête a confirmé que le commissaire aux comptes de l'association de financement de la présidente du FN, Nicolas Crochet, avait été simultanément conseiller de Marine Le Pen, et l'employeur de Jean-François Jalkh, député européen et vice-président du parti, et de plusieurs cadres frontistes en 2012, afin de peaufiner la remise des comptes des législatives. L'expert, qui est un proche de la présidente du FN, a aussi été le commissaire aux comptes de plusieurs entreprises appartenant à des prestataires au cœur de l'enquête judiciaire.

Le cabinet d'experts Amboise Audit a au minimum contrevenu aux règles d'indépendance inscrites dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, qui signale parmi les « situations interdites » celle de « fournir à l'entité dont il certifie les comptes tout conseil ou prestation de services » n'entrant pas dans sa mission. C'est-à-dire qu'être rémunéré comme expert ou conseiller du parti lui était en

principe interdit. Comme par ailleurs de recruter et rétribuer quelqu'un exerçant des fonctions dans l'entité contrôlée, comme c'est le cas de Jean-François Jalkh. « Le commissaire aux comptes doit être indépendant de la personne ou de l'entité dont il est appelé à certifier les comptes », souligne le code.

« C'est quelque chose qui est professionnel, donc s'il y a un souci cela regarde la compagnie des commissaires aux comptes, point barre, a réagi Nicolas Crochet, contacté par Mediapart. Je ne vais pas répondre à des journalistes là-dessus. Si on estimait qu'il y avait un souci, je serais interrogé par la compagnie des commissaires aux comptes. »

Sans se prononcer sur les faits, le délégué général de la compagnie des commissaires aux comptes, François Hurel, a confirmé à Mediapart que l'indépendance est un « principe cardinal » de leur métier. Mais c'est un Haut conseil qui se charge des contrôles, environ mille par an. Philippe Steing, secrétaire général de cette instance, a souligné qu'il ne pouvait pas se prononcer « sur des situations nominatives », tout en renvoyant sur la liste des « liens professionnels et financiers » effectivement « interdits » par le code.

De son côté, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) nous a indiqué n'avoir « pas connaissance » à ce jour « d'une quelconque décision prononcée à l'encontre de l'expert-comptable mentionné ». « En cas de non-respect des règles déontologiques, une Chambre régionale de discipline, présidée par un magistrat, est saisie et inflige des sanctions disciplinaires allant de la simple réprimande à la radiation »,

a indiqué le directeur du cabinet du président du CSOEC, Ugo Lopez.

« J'ai été amené à travailler au cabinet de Crochet pour les législatives, admet Jean-François Jalkh. Ce n'est pas un emploi fictif, ni une rétro-commission. C'était surtout pour les assister sur les problèmes juridiques. Il y a vingt témoins qui attestent que j'étais là.

« Ma mission était de vérifier tous les comptes de candidats pour voir s'il manquait des pièces pour l'expert-comptable. Si Crochet a voulu me rétribuer, c'est qu'il ne voulait pas d'ennuis pour un emploi dissimulé, ayant de fait quelqu'un à demeure qui n'était pas membre du

cabinet. Si je n'avais pas mis les pieds chez Crochet, ce serait plus inquiétant. »

« Au moment des législatives de 2012, Jalkh avait un bureau au cabinet de Crochet, reconnaît un haut responsable du FN, sous couvert de l'anonymat. Il y a reçu les 500 candidats et leurs mandataires juste avant le dépôt des comptes de campagne pour "nettoyer" et vérifier les comptes. »

Jean-François Jalkh a déclaré les sommes reçues du cabinet Amboise Audit au parlement européen. Il a cependant omis de le faire auprès de la haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). D'autres cadres du Front national ont aussi été rétribués par le cabinet chargé de certifier les comptes. C'est le cas de Laurent Guiniot, attaché de presse au groupe FN en Picardie. « Pour tout ça, vous appelez M. Jalkh et M. Crochet au Front national, c'est ma réponse », réagit M. Guiniot, joint par Mediapart. « Ce sont des gens qui ont réellement travaillé », soutient M. Jalkh. Des réunions se sont par ailleurs tenues au siège du cabinet d'expertise, avenue Malakoff, à Paris.

« Même si vous me démontrez que Jalkh a été payé par Crochet, ce que je ne savais pas, cela ne démontre pas que Crochet n'a pas fait preuve d'indépendance, a commenté le trésorier du parti, Wallerand de Saint-Just. Je ne vois pas où sont les intérêts qui sont en conflit. »

Un expert-comptable au cœur de la machine frontiste

Dans cette affaire, le prestataire principal du Front national, Frédéric Chatillon, patron des sociétés de communication Riwal et Dreamwell, et le trésorier du micro-parti Jeanne, Axel Loustau, patron du groupe de sécurité Vendôme, ont été mis en examen récemment.

Et il s'avère que Nicolas Crochet, en plus de ses liens financiers avec le Front national, est aussi le commissaire aux comptes ou aux apports de plusieurs sociétés détenues par les responsables de Jeanne et de Riwal: Dreamwell, la filiale publicitaire de Riwal, la Financière SOGAX, l'une des sociétés créées par Axel Loustau, mais aussi la SDEES, une société des eaux créée par Olivier Duguet, ex-trésorier de Jeanne, partie à la recherche d'importants capitaux pour exploiter une source d'eau minérale dans les Hautes-Alpes, comme Mediapart l'a raconté.



Dreamwell a même été domiciliée au cabinet de Nicolas Crochet. « Oui, j'ai arrêté les comptes de Dreamwell, explique M. Crochet à Mediapart. C'est un client normal, c'est une société commerciale. Et comme je suis expert-comptable, je peux domicilier à titre exceptionnel certains clients chez moi, c'est ce que j'ai fait, c'est autorisé dans mon bail. Comme ça, je reçois le courrier de Dreamwell, et pour le suivi comptable du dossier, on a trouvé que c'était plus simple, c'est tout. Ce n'est pas criminel. »

Le code de déontologie des commissaires aux comptes proscrit par contre « la réalisation de tout acte de gestion ou d'administration (...) par substitution aux dirigeants ».

Nicolas Crochet, qui passe pour un « vieil ami » – voire un proche – de Marine Le Pen, avait été candidat sous l'étiquette du Front national aux législatives de 1992, dans le Nord. Son cabinet fondé en 1998 est utile aux sociétés animées par des sympathisants frontistes. En juin 2011, il accompagne même la nouvelle présidente du FN à l'émission « Des paroles et des actes » sur France 2, où il apparaît, avec d'autres responsables frontistes, au premier rang dans le public. Son nom filtre alors dans la presse comme le futur directeur de campagne de Marine Le Pen pour la présidentielle. C'est finalement le très médiatique Florian Philippot qui endosse ce rôle.

« Crochet et Philippot se sont battus pour la direction de la campagne présidentielle en 2012. Crochet a finalement eu un lot de consolation : la certification des comptes », se souvient un cadre du FN.

Mais Nicolas Crochet obtient aussi d'être retenu parmi les conseillers économiques de Marine Le Pen de la campagne. D'après la facture que Mediapart avait publiée en octobre 2013, il a ainsi été rémunéré 59 800 euros pour des notes sur le « chiffrage du projet » et le « plan de désendettement » de la France.

Il n'est pas le seul concerné. L'autre commissaire aux comptes de l'association Jeanne, Benoît Rigolot, est lui aussi lié à cette nébuleuse, comme l'avait raconté Mediapart. Issu des milieux catholiques traditionalistes, il a créé en 2009 avec Olivier Duguet, le trésorier de Jeanne de 2010 à 2012, une société d'experts-comptables, baptisée « Équités ». Il est aussi l'expert-comptable d'entreprises gérées par d'anciens militants d'extrême droite issus du GUD (Groupe Union Défense). Sollicité à plusieurs reprises, Benoît Rigolot n'a pas donné suite.

Jean-François Jalkh souligne le « rôle purement formel » « des gens qui présentent les comptes ». « Je vous signale que l'expert-comptable qui s'en chargeait depuis toujours au FN c'était Christian Baekroot, qui par ailleurs était dirigeant du Front national, résume Jalkh. Fernand Le Rachinel, le prestataire qui éditait tout le matériel du Front, était bien membre du bureau politique. On s'en fout du conflit d'intérêts ! On n'est pas des maires ou des présidents de conseils généraux. Selon la constitution, les partis politiques exercent leur activité librement. »

L'octroi des financements publics a pourtant changé la donne, et accru l'exigence de transparence. Les contrôles ont été renforcés par la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP), qui a d'ailleurs transmis le dossier de l'association Jeanne à la justice provoquant l'ouverture de l'information judiciaire.

Aujourd'hui, Nicolas Crochet continue en tout cas d'être au cœur de la machine frontiste. Membre du « Cap-Eco », le comité d'action présidentielle économie chargé de plancher sur le projet de 2017, il est régulièrement présent au siège du parti. L'expert-comptable est aussi le mandataire payeur des élus FN au parlement européen, et se trouve donc à ce titre au milieu d'une nouvelle

affaire judiciaire. Il a en effet établi les fiches de paye des assistants des eurodéputés FN, dont les prestations font l'objet d'une enquête.

Car le 9 mars, le président du parlement européen a saisi l'Office européen anti-fraude et prévenu la justice française d'« une possible utilisation frauduleuse de fonds européens », et de soupçons d'emplois fictifs. Une enquête préliminaire pour « abus de confiance » présumés a été ouverte le 24 mars par le parquet de Paris, et confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI).

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue